

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42
Télex : 5270 BF



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

COMMUNIQUÉ N° 2024-^{000 00 49 5} /MESRI/SG/UJKZ/P

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat séries C et D et des professionnels que l'Unité de formation et de recherche en Sciences de la Santé (UFR-SDS) organise un test de recrutement d'étudiant(e)s pour la première année de la section des Licences professionnelles en sciences biomédicales (ex Techniciens Supérieurs de Santé) en vue d'une formation aboutissant à la délivrance de diplômes avec options : « Analyse Biomédicale » ou « Analyse chimique ».

Le nombre de places mis en compétition est de soixante (70) dont quarante-deux (42) pour les admis au concours et vingt-huit (28) places pour les inscriptions sur titre.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat série C ou D, ou l'attestation de réussite (en cours de validité) ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif.

Soumission des dossiers de candidatures :

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **23 au 30 août 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Le test comporte les épreuves suivantes :

- | | | |
|----------------------------------|---|-----------------|
| - mathématiques | : | coefficient : 2 |
| - physique-chimie | : | coefficient : 3 |
| - sciences naturelles : biologie | : | coefficient : 2 |

25

Les épreuves se dérouleront le **dimanche 08 Septembre 2024** dans l'enceinte de l'UFR-SDS de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le jour du concours, les candidat(e)s doivent se munir d'un document d'identification (CNIB, passeport) en cours de validité, de la quittance de paiement des frais de dossier et du nécessaire pour composer (stylo à bille, calculatrice simple).

Pour les admis au concours, les conditions d'inscription sont celles en vigueur à l'UJKZ pour les études professionnelles.

Pour les inscriptions sur titre, les frais d'inscription et de formation sont repris au tableau suivant :

2024-2025

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de formation admis au test	NEANT	NEANT	NEANT
Frais de formation admis sur titre	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an

***N.B. :** Le début des cours est prévu pour le **lundi 21 octobre 2024**. La réussite au concours ne donne droit à aucune bourse. Cependant les demandes de bourses peuvent être faites auprès des services compétents.*

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et Innovations Pédagogiques

Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques



Ampliation :

- large diffusion